

Le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur et Inserm Transfert renouvellent leur collaboration dans le domaine de la cancérologie

Marseille, Paris, le 21 mai 2024

Inserm Transfert, la filiale privée de l'Inserm, et le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé de poursuivre leur collaboration en renouvelant leur partenariat pour une durée de 3 ans.

En effet, la première période de collaboration a permis de renforcer les liens et d'améliorer les synergies, de mieux coordonner l'accompagnement et d'optimiser les financements plus conséquents dans la maturation de projets afin d'apporter un soutien optimum aux équipes de recherche et aux projets à fort potentiel de valorisation de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi près d'une dizaine de projets ont été accompagnés.

Dans la continuité du partenariat, des actions dédiées à la valorisation des projets scientifiques innovants pour optimiser le transfert des innovations vers des industriels ou via la création d'entreprises et des actions de formation et de sensibilisation au transfert de technologie et à la création d'entreprises seront mises en place.

Celui-ci renforcera également l'ambition commune des deux structures d'inciter les chercheurs à déposer des projets et à obtenir des financements européens avec des actions d'accompagnement et de co-organisation d'ateliers pratiques.

« Le Canceropôle agit au cœur d'un écosystème d'excellence, pour concrétiser la politique nationale de lutte contre les cancers dans une stratégie régionale au bénéfice des patients. Inserm Transfert est un des acteurs incontournables de cet écosystème et je me réjouis que nos deux structures continuent à collaborer au profit de la maturation et du transfert des résultats de la recherche. Ce partenariat renforcé nous permettra de mieux coordonner notre accompagnement et nos financements afin d'apporter un soutien optimum aux équipes de recherche et aux projets à potentiel de valorisation de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur. » Johanna Kabadanian, Directrice du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur.

« Nous sommes très heureux de renouveler cet accord de partenariat qui perpétue une collaboration de longue date entre les équipes d'Inserm transfert et celles du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet accord s'inscrit pleinement dans notre stratégie d'ancrage territorial et notre souhait de renforcer les synergies et complémentarités avec les acteurs du site pour être plus performant dans la valorisation des projets en oncologie sur le territoire PACA et faire émerger un plus grand nombre de projets innovants de qualité pour un meilleur transfert auprès d'entreprises ou via la création de startups. » Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert.

À propos du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur

Groupement d'intérêt public labellisé par l'Institut national du cancer et soutenu par la Région Sud, le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble les grandes Universités de la région (Aix-Marseille, Université Côte d'Azur), les hôpitaux universitaires (AP-HM, CHU de Nice), les deux centres de lutte contre le cancer (Paoli-Calmettes à Marseille et Antoine Lacassagne à Nice), les organismes publics de recherche (CNRS, Inserm, Inria), au sein d'un large réseau institutionnel, associatif et industriel. Au service de cette communauté, le Canceropôle a pour mission de propulser les recherches et innovations anticancéres, des découvertes fondamentales aux applications thérapeutiques au bénéfice des patients. Pour en savoir plus : <https://canceropole-paca.com/>

A propos d'Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm et de ses partenaires académiques en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert gère sous concession de service public l'intégralité de la chaîne de valeur de l'innovation et le transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise. Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique et des données/bases de données de santé et de cohortes. Pour en savoir plus : www.inserm-transfert.fr

Contact Presse

Pour Inserm Transfert

Agence Acorelis – Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – gilles.petitot@acorelis

Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr

Canceropôle Provence Alpes Côte d'Azur

Romain Pachoud – 07 69 23 02 00 - romain.pachoud@univ-amu.fr